

# RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE R.P.I. VAL D'ARGENTEUIL

**Mardi 14 juin 2022  
à 18h30  
École d'Antezant La Chapelle**

\*\*\*\*\*

Le conseil regroupant les écoles des communes des Églises d'Argenteuil, Poursay-Garnaud, Vervant, Antezant-la-Chapelle et Saint-Pardoult, s'est réuni le 14 juin 2022, la séance s'est ouverte à 18h30.

## Étaient présents :

Mme RAFFIN-BOURDIN, Mme CANOINE, Mme PERON, Mme BAFFARD, M. BOULE, Mme OLLICHON, Mme GAGNARD **Enseignants,**  
Mme GICQUEL, **Maire des Églises d'Argenteuil / Représentante de la CDC Vals de Saintonge,**  
M. POISBELAUD, **Maire d'Antezant-la-Chapelle,**  
M. GUILLON, **Maire de Saint-Pardoult,**  
Mme. TRICHET, **Maire de Vervant,**  
Mme PETITPAS, **1ère Adjointe des Églises d'Argenteuil,**  
Mme MOIZANT, **Conseillère municipale de Poursay-Garnaud,**  
Mme GODARD, **Conseillère municipale de Vervant,**  
Mmes BOLLEAU, RABALLAND, BAILLARGUET, SAVARY, ALLEIN, BRUCHON, BOISDE,  
**Représentantes des parents d'élèves au conseil d'école,**  
Mme RAYNAUD, **DDEN.**

## Étaient excusés :

Mme DUPINAY, **Inspectrice de l'Éducation Nationale,**  
M. BOUIN, **Maire de Poursay-Garnaud,**  
Mmes GILBERT-ROUSSEAU, TESSON, **Représentantes des parents d'élèves au conseil d'école**

\*\*\*\*\*

## **Ordre du jour :**

Effectifs actuels,  
Effectifs rentrée 2022,  
Répartition des classes,  
Enseignants en poste à la rentrée,  
Présentation des listes de fournitures,  
Bilan APC (Aide Pédagogique Complémentaire),  
Bilan de l'assiduité scolaire,  
Bilan des sorties et projets éducatifs de l'année  
Questions diverses

En ouverture, Monsieur le Maire d'Antezant la Chapelle, demande à prendre la parole. La prise de parole lui est accordée. (18h35).

Monsieur le Maire lit le mail envoyé par l'équipe enseignante en mai, à destination de la Communauté de Communes et des maires, concernant les problèmes rencontrés sur le temps de pause méridienne. Monsieur le Maire se dit surpris et indigné d'avoir reçu ce mail car il n'aurait pas été averti auparavant. En accord avec l'ensemble des maires du RPI, il précise avoir écrit un mail à Madame l'Inspectrice et informe qu'un rendez-vous téléphonique s'en suivra.

L'équipe enseignante rappelle que tous les membres du conseil d'école avaient été alertés lors du premier conseil d'école, en date du 9 novembre 2021. Il est également rappelé que les agents relèvent de la Communauté de Commune et par conséquent, cela est du ressort de la CDC.

Monsieur le Maire ajoute que les enfants n'ont pas le droit d'insulter les agents. Madame la Conseillère municipale de Poursay-Garnaud précise que les élèves ne doivent en aucun cas être insultés également.

L'équipe enseignante prend la parole en précisant que les propos des élèves ont été recueillis dans le cadre des apprentissages scolaires (conseils des élèves qui ont lieu chaque semaine) et qu'ils n'ont pas été pris en otage comme cela a été évoqué par Monsieur le Maire d'Antezant pour exprimer leur ressenti.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que la CDC intervient de temps en temps sur la pause méridienne pour observer les élèves et qu'il ne se passe rien lorsque les personnes se rendent sur place. Les parents d'élèves ont rappelé à l'assemblée que tous les ans des parents viennent se plaindre.

Monsieur le Maire d'Antezant informe l'assemblée qu'il ne se sent plus avoir sa place, qu'il aurait souhaité être prévenu avant l'envoi du mail. Il informe l'assemblée qu'il avait pris contact avec Madame BARRIOL qui n'a pas convoqué les parents des élèves dont il était question dans le premier conseil d'école puisqu'il était trop tard.

L'équipe enseignante réaffirme que l'objectif du courrier était d'alerter l'ensemble de la collectivité (élus et CDC) ainsi que Madame l'inspectrice d'une situation rapportée par les élèves et qui ne pouvait pas être laissée sans être exposée aux responsables de l'encadrement du service périscolaire. Par ailleurs, l'équipe enseignante se voit désolée de cette réaction qu'elle n'avait pas anticipée. En aucun cas l'intention était de ne pas informer les élus qui étaient destinataires de ce courrier justement afin que l'ensemble de la collectivité soit informé en même temps.

Suite à cela, Monsieur le maire reproche aux enseignantes leur non réactivité en début d'année sur les temps périscolaires. L'équipe enseignante a répondu qu'il ne s'agit pas d'un temps sous la responsabilité de l'éducation nationale mais d'un temps sous la responsabilité de la collectivité et que si les agents se sont trouvés en difficulté, c'était à eux de faire remonter les informations.

L'enseignante de CM2 est prise à partie personnellement par Monsieur le maire d'Antezant qui sous-entend une incompétence due à son âge et pointe du doigt l'arrêt maladie de celle-ci entre octobre et décembre, en lui en demandant les raisons. Cette dernière lui a répondu que cela ne regardait personne et que son état de santé était de l'ordre du privé.

La représentante de la Mairie de Poursay-Garnaud ajoute que si le personnel n'est plus capable de supporter les enfants, il devrait changer de poste, se reconverter, car cela fait déjà quatre ans qu'il y a des soucis à la cantine avec cette cantinière.

Monsieur le Maire d'Antezant, indique qu'il n'a plus sa place ici et quitte le conseil d'école à 19h.

Monsieur le maire de Saint Pardoult demande comment cela va se passer l'année prochaine ainsi que le nombre d'agents prévus. Madame la Directrice de l'école d'Antezant, lui répond qu'à sa connaissance, il y aura deux agents, dont l'une d'entre elle en poste actuellement.

Fin du débat sur la cantine d'Antezant à 19h15.

Pour conclure sur le thème de la cantine scolaire, la directrice de l'école de Poursay-Garnaud

informe l'assemblée du changement du mode de préparation des repas à partir de la rentrée prochaine pour les trois cantines du RPI. En effet, les élus de la CDC ont fait le choix suivant : les cantines préparant moins de 60 repas par jour ne produiront plus leur repas sur place, elles passeront en "liaison froide". Les plats seront donc livrés directement sur place et le personnel CDC n'aura plus qu'à le mettre en température afin de les servir. Une journée dégustation aura lieu le mercredi 22 juin à la cuisine centrale à côté de l'école Joseph Lair afin de participer au choix du prestataire dans le cadre de l'offre de marché. Les Maires, directeurs/directrices des écoles concernées y sont invités. La directrice de l'école de Poursay-Garnaud s'y rendra.

## Effectifs actuels

Actuellement, l'école de Poursay-Garnaud accueille 46 enfants, celle d'Antezant 47 et celle des Églises d'Argenteuil 37, ce qui fait un total de 130.

| École             | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|-------------------|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Effectifs actuels |     | 8  | 16 | 13 | 15 | 23  | 8+6 | 20  | 21  | 130   |

## Effectifs rentrée 2022

| École            | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|------------------|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Effectifs prévus |     | 15 | 9  | 17 | 14 | 14  | 23  | 16  | 20  | 128   |

## Répartition des classes à la rentrée

| École            | Les Églises d'Argenteuil |         | Poursay-Garnaud |         | Antezant-la-Chapelle |     |
|------------------|--------------------------|---------|-----------------|---------|----------------------|-----|
|                  | PS/MS                    | MS/GS   | CP/CE1          | CE1/CE2 | CE2/CM1              | CM2 |
| Effectifs prévus | 15+5=20                  | 4+16=20 | 14+7=21         | 7+16=23 | 7+16=23              | 20  |

A la rentrée de septembre, l'école de Poursay-Garnaud accueillera 44 enfants, celle d'Antezant 43 et celle des Églises d'Argenteuil 40, ce qui fait un total de 127.

## Enseignants en poste à la rentrée

### École Les Églises d'Argenteuil :

Classe de PS/MS : Monsieur John BOULE

Classe de MS/GS : Madame Marie-Noëlle BAFFARD

### École Poursay-Garnaud :

Classe de CP/CE1 : Madame Maryline RAFFIN-BOURDIN

Classe de CE1/CE2 : Une collègue a été nommée mais étant en congé longue maladie, un(e) remplaçant(e) ou un(e) autre collègue sera nommé(e) en attendant.

### École Antezant-la-Chapelle :

Classe de CE2/CM1 : Mme Justine CANOINE sera remplacée par Mme Linda GAGNARD qui assurera la direction de l'école.

Classe de CM2 : Mme Noémie PERON sera remplacée par Mme Justine CANOINE.

## **Bilan des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

### **École Les Églises d'Argenteuil :**

Classe de PS/MS : Monsieur John BOULE :

Les APC se sont déroulés comme suit :

Période 1 : Tous les MS viennent améliorer leurs compétences de graphisme et de langage.

Période 2 : Tous les enfants participent à la mise en place du projet vidéo "Le Père Noël dans le ciel".

Période 3 : Tous les enfants viennent participer à la mise à jour du livret de réussite (1er semestre).

Période 4 : Tous les MS viennent améliorer leurs compétences en numération et espace/temps.

Période 5 : Tous les enfants viennent participer à la mise à jour du livret de réussite (2ème semestre).

Classe de MS/GS : Madame Marie-Noëlle BAFFARD : en période 1 : Les séances ont été principalement centrées sur la tenue du crayon et la phonologie ; période 2 : les séances ont été orientées vers construction en volume à partir d'une fiche d'instruction ; période 3 : sur le repérage dans l'espace en période 4 et 5 : les séances ont été sur la phonologie de nouveau en accentuant le travail sur les confusions sonores, le graphisme et l'écriture en fin d'année. L'ensemble des élèves présents sur la pause méridienne ont pu bénéficier d'au moins deux séances dans l'année avec un effectif plus important en période 1 et période 4.

### **École Poursay-Garnaud :**

Classe de CP : Madame Maryline RAFFIN-BOURDIN : 18 élèves ont été pris en charge sur 23 dont 5 très régulièrement sur toutes les périodes. Les APC ont permis de cibler principalement les difficultés en lecture (phonologie en période 1, maîtrise du code en périodes 2-3 et amélioration de la fluidité en périodes 4-5 pour les CP / Fluence décodage pour les CE1 en début d'année scolaire), en productions d'écrits (graphisme, encodage). Aides aussi apportées en mathématiques (numération, calculs).

Classe de CE1/CE2 : Madame Emmanuelle OLLICHON : 15 élèves ont été pris en charge sur 24. 6 élèves sur 14 CE1 ont reçu une aide en lecture, 8 CE1 et 4 CE2 ont été aidés en mathématiques notamment en numération et techniques opératoires.

Temps propice également pour rattraper des travaux ou évaluations faits pendant les absences des élèves, particulièrement cette année avec les malades de la Covid.

### **École Antezant-la-Chapelle :**

Classe de CE2-CM1 : Madame CANOINE Justine : 24 élèves

Des petits groupes d'élèves qui présentaient des difficultés dans l'acquisition de certaines compétences (tables de multiplication, technique opératoire, copie...) ont été pris en charge. Ainsi que quelques séances supplémentaires de méthodologie notamment pour apprendre à ranger ses fiches de travail dans le classeur ou dans son trieur (4 élèves de CM1 en particulier). Ce temps a également été propice à rattraper le travail manqué lors d'absences dues à la covid ou la grippe.

Classe de CM2 : Madame Noémie PERON : 21 élèves

Les heures d'APC ont été consacrées à une aide en français (lecture, copie, conjugaison) et en mathématiques (multiplications et divisions). Les élèves ont aussi approfondi leurs compétences sur l'utilisation du traitement de texte et le power point pour réaliser des exposés.

## **Bilan de l'assiduité scolaire jusqu'au 31 mai 2022**

### **École de Les Églises d'Argenteuil :**

Classe de PS/MS : Monsieur John BOULE : 91,35 % de présences et 8,65 % d'absents

Classe de MS/GS : Madame Marie-Noëlle BAFFARD : 92,64 % de présences et 7,36 % d'absents

Absences liées à des maladies ou des rendez-vous médicaux. Un pic d'absence en décembre (maladies hivernales), un en février notamment dans la classe de MS/GS lié au Covid (20%) et un en avril dans la classe de PS/MS (29%). Quelques demandes d'absence pour les weekends.

### **École de Poursay-Garnaud :**

Classe de CP/CE1 : Madame Maryline RAFFIN-BOURDIN : 93,68 % de présents et 6,32 % d'absents.

Classe de CE1/CE2 : Madame Emmanuelle OLLICHON : 91,5 % de présents et 8,5 % d'absents

Absences principalement dues à la maladie (Covid, gastro entérite, grippe), cas contact de Covid. Quelques rendez-vous médicaux et quelques absences pour week-end prolongés ou vacances, avec un pic en janvier.

### **École d'Antezant-la-Chapelle:**

- Classe de CE2-CM1 : Madame CANOINE Justine : 92,52% de présents et 7,48% d'absents dues à des maladies dont 26,22% d'absence en janvier pour des cas de Covid. Quelques absences sont aussi liées à des départs anticipés en week-end ou bien une semaine de vacances.
- Classe de CM2 : Madame Noémie PERON : 93,55% de présences et 6,45% d'absences en grandes parties dues à des maladies et quelques RDV médicaux.

## **Bilan des sorties et des projets éducatifs de l'année**

Toutes les classes du RPI ont participé au carnaval le 25 mars. Beaucoup de parents étaient présents et chacun était ravi de pouvoir de nouveau participer à ces festivités. Nous remercions l'APE pour le goûter qui a été offert et distribué à cette occasion.

Remerciement également à l'employé communal des Églises d'Argenteuil, M. Salmon Stéphane, pour l'ouverture du cortège des enfants déguisés et des parents.

### **École Les Églises d'Argenteuil :**

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, les MS/GS ont travaillé sur le circuit de l'eau domestique, ils ont visité le mardi 5 avril 2022 l'usine de production d'eau potable de Saint Hyppolite le matin et la station de lagunage de Rochefort l'après-midi. Le bus a été pris en charge par le Conseil Départemental de Charente-Maritime.

Projet Graines d'artistes : Nous avons reçu l'artiste Julie de Oliveira, *philomène*, qui est intervenue régulièrement à l'école pour une durée de 20 heures : 10 séances entre janvier et mai, le projet a été réalisé : un film en stop motion "Souffle petit ballon" que les enfants ont présenté au public le 31 mai 2022, c'est une vraie réussite, les enfants étaient ravis, nous avons eu de très bons retours. Il sera visible sur le blog de l'école très prochainement.

Nous avons participé à La Semaine de l'École Maternelle du 11 au 15 avril 2022 : cette année elle

s'intitulait «Le temps des arts pour vivre et grandir à l'école maternelle». Nous avons accueilli des parents sur des temps de classe, sur un atelier cuisine pendant lequel les enfants ont fait des crêpes avec les parents, cela a permis d'organiser un goûter avec les familles. Nous avons fait une sortie de proximité pour ramasser de la matière organique pour créer des productions de land-art. Nous avons accueilli Julie De Oliveira pour qu'elle nous présente son spectacle avec Luc Diabira "Le rêve" de Singalé", ce spectacle a permis aux élèves de voir l'artiste avec laquelle ils avaient travaillé dans le cadre de son travail ordinaire. Ce spectacle a été offert par l'APE que nous remercions. Pour l'occasion, nous avons invité les élèves de Poursay-Garnaud dans le cadre de la liaison GS/CP. Coût du spectacle : 650€.

Le 24 mars nous sommes allés au cinéma dans le cadre du dispositif école et cinéma mais le cinéma ne disposait pas du film prévu, nous avons donc vu un autre film et nous sommes retournés le 9 mai au cinéma pour voir le dernier film inclus dans le dispositif école et cinéma qui a été reporté.

Le 12 mai, nous avons finalement réussi à accueillir le duo Frangélik pour un spectacle qui était initialement prévu en mars, celui-ci avait été reporté pour cause de covid en avril et de nouveau reporté pour les mêmes raisons !

Les deux classes ont visité l'Aquarium de La Rochelle le 3 juin 2022. Atelier "Ose me toucher" pour la classe de MS/GS et atelier "Poisson clown" pour les PS/MS . Nous avons programmé pour la troisième année consécutive une journée au port miniature de Saint Savinien le 28 juin 2022 en espérant que cette année nous pourrions enfin y aller. Nous pourrions profiter d'ateliers pédagogiques autour du thème flotte-coule, sur les distractions et manèges anciens du début du 20ème siècle. Cette journée sera ponctuée également d'un pique-nique, d'un petit tour de bateau et d'un tour de manège ancien.

En cette fin d'année, dans le cadre de l'exploration du monde du vivant, nous avons installé une couveuse dans la classe des MS/GS après un premier essai non concluant, nous avons fait un deuxième essai qui celui-ci a été très concluant : nous avons vu éclore les oeufs, nous avons eu la bonne surprise d'avoir trois canetons très dynamiques et des poussins de toutes les couleurs. Les enfants ont pu observer le développement des poussins dans les œufs en regardant à l'intérieur avec une lampe et comparer les deux espèces. C'est un projet qui a été très enrichissant et très apprécié des élèves. Nous tenons à remercier les familles qui ont fourni les œufs, qui nous ont prêté du matériel et le soutien sans faille de Monsieur Leroux (parent d'élève et élu dans la commune des Eglises d'Argenteuil) qui a été très présent pour nous accompagner dans ce projet.

Dans la continuité de ce projet, nous souhaiterions mettre en place un poulailler pédagogique à la rentrée 2022, ce projet interdisciplinaire vient s'inscrire dans le cadre d'un projet plus large lié au développement durable.

Nous avons obtenu le label E3D (Cette labellisation est une reconnaissance pour les équipes éducatives et les élèves engagés dans le développement durable. Elle valorise le travail collectif et collaboratif au sein de l'école, de l'établissement ou d'un territoire éducatif, et aussi le travail partenarial avec des acteurs du territoire : élus, associations, acteurs privés.

Cette démarche s'inscrit dans les quatre parcours éducatifs, notamment dans le parcours citoyen et aussi les parcours santé, avenir et d'éducation artistique et culturelle.)

Projet pédagogique joint en annexe 6 au compte rendu du conseil d'école. A ce jour, nous avons obtenu un accord oral de la part de la mairie pour utiliser la cour de l'ancienne poste, nous attendons une réponse concernant le nettoyage du poulailler. J'ai fait une demande écrite à la Mairie le 2 mai 2022 pour que l'employé municipal réalise ce nettoyage à raison d'un quart d'heure par semaine, soit environ 1 heure par mois. Se pose la question du paiement de cette heure de travail. Le conseil municipal est partagé car la compétence école relève de la CDC Vals de Saintonge. Serait-il possible que la mairie facture cette heure de travail mensuelle à la CDC comme le reste des interventions de l'employé municipal au sein de l'école ?

La représentante de la CDC informe que Monsieur le vice-président de la CDC chargé des affaires scolaires n'est pas favorable à la demande. Des solutions sont envisagées :

- le bénévolat (solution qui n'est pas pérenne et qui ne correspond pas au bon fonctionnement du projet),

- engager une personne de la commune (reste la question du financement),
- ajouter une ligne budgétaire pour accompagner le financement des projets dans le cadre du développement durable, budget alloué par la CDC,
- faire facturer cette dépense sur le budget des fournitures scolaires étant donné qu'il s'agit d'un projet pédagogique. Le besoin étant sous forme de service au même titre qu'une carte prépayée pour acheter des applications numériques. Le poulailler pédagogique est un support pédagogique au même titre qu'un manuel scolaire. Madame la Directrice de l'école des Eglises d'Argenteuil en fera la demande en dernier recours mais trouve regrettable de devoir arriver à cette solution.

Par la suite, la conseillère municipale de la commune de Vervant souligne que les enseignants montent des dossiers importants, que ces projets EDD s'inscrivent dans les objectifs de développement durable et qu'il serait temps d'accepter de mettre une ligne budgétaire supplémentaire pour les écoles labellisées car les élus sont contents d'avoir des labels à mettre en valeur par la suite. Madame la Directrice de l'école des Eglises d'Argenteuil informe que le financement demandé est vraiment minime en rapport avec le coût du projet global environ 800 euros qui est financé par de la récupération, des dons et du temps de travail des partenaires impliqués.

Malgré, les encouragements et l'enthousiasme de l'assemblée, aucune réponse concrète n'est actée à l'issue des échanges.

Enfin, la conseillère municipale de la commune de Poursay-Garnaud informe Madame la Directrice de l'école des Eglises d'Argenteuil qu'il sera possible par l'intermédiaire de son conjoint agriculteur, d'obtenir du blé à bas prix pour nourrir les poules.

Financement des sorties et spectacles : 650€ APE (spectacle), 800€ subvention CDC, 2 bus gratuits (CDC), un bus gratuit (conseil général) et coopérative scolaire pour le reste.

Coûts : 2 bus à 30€, un bus à 198€, Ecole et cinéma : 1.2€ par élève, Sortie Rochefort 72€ Spectacle Frangélik : 230€ Aquarium : 454€ sortie port miniature 444€

### **École Poursay-Garnaud :**

Le jeudi 17 mars, la classe de CP/CE1 a participé à la semaine du jardinage à "Gamm Vert" de Saint Jean d'Angély. Coût du bus : 145€. Plusieurs ateliers étaient proposés : repiquage de plants de tomates et oeillets d'Inde, semis de fleurs de jachères, différencier les plantes aromatiques. Poursuite des activités jardinage dans le potager de l'école ( plantation de tomates cerises/oeillet d'Inde, dahlias, glaieuls, pommes de terre / récolte et dégustation de fraises, framboises, artichauts).

Le mardi 10 mai, les deux classes ont pu se rendre au cinéma "Cinévals" de Saint Jean d'Angély.

La classe de CP/CE1 a pu visionner le film "Le chêne" film qui retrace la vie de cet arbre au fil des saisons, la vie des animaux de la forêt (chaines alimentaires, reproduction...)

La classe de CE1/CE2 a assisté à la projection de courts métrages en relation avec le projet "École et cinéma" "Les aventuriers", les élèves n'ont pas accroché au film.

Le coût de cette sortie a été pris en charge par la coopérative scolaire (bus : 148€ et entrées : 145,50€).

Le vendredi 15 avril, les deux classes se sont rendues à la salle des fêtes des Églises d'Argenteuil pour assister au spectacle "Le rêve de Singalé" . Bus de la CDC : 30€.

Nous remercions l'APE qui a financé l'intégralité de ce spectacle. Coût de la sortie : 30€ pour le bus de la CDC.

Les deux classes ont pu bénéficier de 8 séances de piscine le mardi après-midi cette dernière période.

Les enseignantes pointent les quelques difficultés rencontrées cette année : le manque de maîtres nageurs ne leur a pas permis d'utiliser les deux bassins comme prévu initialement. Les élèves ne sont allés que deux fois dans le grand bassin et il était compliqué d'avoir les 46 enfants dans le bassin ludique.

Merci aux mamans et au papa qui ont bien voulu nous accompagner dans l'eau ou dans les

vestiaires.

Sortie scolaire du 24 juin: prix du bus 649€, direction Royan, pour une matinée à Planet Exotica (prix 491€) puis visite touristique à bord du Train des mouettes (324€) à partir de la Tremblade (16h45) et jusqu'à Saujon (18h10). Sortie scolaire financée par la coopérative de l'école pour un total de 1455€. Le retour à l'école se fera pour 19h15. Le pique-nique sera fourni par les familles.

Permis piéton : la classe de CE1/CE2 a bénéficié de l'intervention des gendarmes de Saint Jean d'Angély le 13 mai, ils ont proposé une activité autour du thème : comment se comporter en tant que piéton, ainsi que le visionnage d'un film. . Après plusieurs séances d'apprentissages avec leur enseignante, ils reviendront le jeudi 30 juin pour faire passer le permis piéton aux élèves.

L'école participera à la kermesse du dimanche 3 juillet.

### **École Antezant-la-Chapelle :**

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont participé à un cycle d'activité aquatique (6 séances) à la piscine Atlantys de Saint Jean d'Angély les jeudis du 10 mars au 14 avril 2022. Tous les élèves ont passé le test d'aisance. 46 élèves sur 47 ont réussi leur test. Merci aux mamans qui sont venues nous accompagner.

Les élèves de CE2-CM1 ont participé au projet voile itinérante au plan d'eau de Saint Jean d'Angély du 16 au 20 mai. Ils ont appris à naviguer sur l'eau avec un bateau. La première journée les enfants ont utilisé des rames pour naviguer et découvrir le bateau. Puis les trois jours suivants, ils ont navigué avec la voile. Ils ont également appris du vocabulaire lié à l'activité. Les conditions météorologiques étaient très favorables, hormis le mardi où il y avait beaucoup de vent, entraînant des difficultés à naviguer et une appréhension de ne pas contrôler le voilier. Les deux jours suivants ont été bien plus calmes. Les élèves ont bien apprécié ce projet.

Le montant de la sortie est de 416€ pris en charge par la coopérative scolaire de l'école. Le bus a été pris en charge par la CDC, que nous remercions.

Les CM2 sont allés visiter le collège le 2 juin. Ils ont découvert les enseignements d'une classe de sixième, ils ont notamment participé à des cours de français, d'anglais ou encore de mathématiques. Ils ont réalisé une visite du collège et ils ont appris les rôles des différents adultes les encadrant.

Coût : 30€ pour le bus.

Les CM2 participeront au projet canoë / kayak sur la semaine du 20 au 24 juin 2022.

Les élèves vont apprendre à diriger un canoë / kayak sur le plan d'eau de Saint Jean d'Angély. Ils vont aussi apprendre à coopérer. Ces quelques jours sur le plan d'eau permettront aussi de découvrir la biodiversité les entourant. Enfin, le dernier jour, les élèves arpenteront la Boutonne, en sortant du plan d'eau. Ils emmèneront alors leur repas pique nique dans les canoës.

Coût : 400€ coop scolaire.

Le bus est pris en charge par la CDC.

Les CE2-CM1 iront au théâtre à Saint Jean d'Angély le 24 juin pour regarder deux pièces de théâtre : "Alice au pays des merveilles" et "Le maître du monde". Un élève de CE2 est acteur dans la pièce "Alice au pays des merveilles". Cette sortie est en lien avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Le bus est pris en charge par la CDC. Les entrées sont gratuites pour tous.

La sortie initialement prévue le 6 juin sur l'Île d'Aix n'a pas pu se faire pour deux raisons : le 6 juin est un jour férié (lundi de Pentecôte) et les heures de bateau ne correspondaient pas avec les horaires de l'école. Nous avons donc décidé de remplacer cette sortie par une sortie échappée nature, le 28 juin 2022, au pôle éducation à l'environnement à Taugon. Tous les élèves de l'école participeront à cette sortie. Au cours de cette sortie, les élèves bénéficieront d'un atelier avec une animatrice intitulé "Les habitats naturels". Par des immersions, des observations, des expériences et des jeux ludiques,

les enfants vont apprendre à identifier les différentes entités paysagères et les habitats pour la biodiversité. La seconde activité : “Balade en barque” se fera en autonomie avec des adultes accompagnateurs (parents et enseignants). Un jeu de piste sera proposé aux élèves au cours de cette balade. Cette activité permet de faire un lien avec les deux projets voile et canoë/kayak et de découvrir un nouveau mode de déplacement sur l’eau, proche mais différent de ce que les élèves ont pu vivre.

Le coût pour cette journée : 3,80€ par enfant soit 357,20€

Le bus est pris en charge par le département de la Charente-Maritime.

Dernier projet, une course d’orientation va être réalisée à l’aire de loisir d’Antezant très prochainement. Ce sera l’occasion pour les élèves d’apprendre à observer le monde qui les entoure, à savoir suivre un parcours balisé, et à savoir se repérer sur une carte.

A la rentrée, de septembre à décembre, les élèves de l’école d’Antezant iront à la piscine tous les jeudis matins, (à partir du jeudi 15 septembre).

## **Présentation des listes de fournitures pour la rentrée 2022**

### **École de Les Églises d'Argenteuil :**

Classe de PS/MS : Monsieur John BOULE : Pas de liste de fournitures

Classe de MS/GS : Madame Marie-Noëlle BAFFARD : cf. annexe 1

### **École de Poursay-Garnaud :**

Classe de CP/CE1 : Madame Maryline Raffin-Bourdin : cf. annexe 2

Classe de CE1/CE2 : liste incomplète car enseignant non connu : cf. annexe 3

### **École d'Antezant-la-Chapelle :**

Classe de CE2/CM1 : Madame GAGNARD Lynda: cf. annexe 4

Classe de CM2 : Madame CANOINE Justine : cf. annexe 5

Chaque enseignant présente la liste de fournitures pour sa classe : aucune remarque n'a été formulée par les membres du conseil.

## **Informations diverses**

→ Matinées d’accueil des futurs PS prévues les 17 et 24 juin et le 1er juillet. L’arrivée se fait le matin, les parents sortent dans la cour pour laisser leur enfant s’immerger dans la classe, puis l’enfant sort en récréation.

→ L’école des Eglises d’argenteuil remercie la CDC Vals de Saintonge pour l’installation de la nouvelle structure de jeux que les élèves apprécient énormément, pour l’achat de nouveaux téléphones qui favorisent les échanges et les différentes interventions rapides et efficaces des agents en cas de besoins techniques.

→ L’école des Eglises d’Argenteuil remercie l’employé municipal pour sa disponibilité et ses petites interventions régulières et efficaces au sein de l’école.

→ Soirée “Portes ouvertes” à l’école de Poursay-Garnaud pour l’accueil des futurs CP le lundi 4 juillet à 18h30.

→ L’école de Poursay-Garnaud remercie bien sincèrement la CDC Vals de Saintonge pour l’embellissement des toilettes des enfants durant les vacances de printemps suite au changement du sol (lino posé sur le carrelage).

La directrice tient également à remercier l’ancien employé communal, M. Daniaud, pour sa disponibilité et son professionnalisme, pour toutes ses interventions au sein de l’école durant ces sept dernières années sur lequel elle a pu compter. La conseillère municipale de Poursay-Garnaud précise que le nouvel employé municipal ne sera pas en mesure d’assurer les mêmes services que son prédécesseur et qu’il faudra dorénavant voir avec les services techniques de la CDC pour les travaux/réparations à faire à l’école.

→ A l'école d'Antezant : les deux enseignantes en poste à la rentrée doivent se mettre d'accord sur une date de visite pour les nouveaux arrivants.

→ Travaux à Antezant :

La porte du local dans la cour de récréation, contenant des vélos, avait été cassée. Nous remercions vivement la CDC et les agents pour le remplacement de la porte.

Un trou s'est formé sur le bitume, au niveau de la montée face à la cantine. Problème qui a déjà eu lieu il y a quelques années selon Madame Moizant.

La poignée de porte des toilettes garçons a été retrouvée cassée, un matin.

Nous remercions la CDC et les agents qui sont intervenus très rapidement pour ces réparations.

Un rafraîchissement des deux classes avait été demandé au précédent conseil d'école. A ce jour, nous n'avons pas eu de nouvelles concernant cette demande. Réponse des élus, il faut rédiger un bon et leur transmettre.

La bibliothèque qui sert actuellement de salle des maîtres, bureau de direction, de lieu d'échange et de rendez-vous, comme par exemple lorsque le psychologue scolaire intervient auprès d'un enfant et de sa famille, aurait besoin d'être rafraîchie et aménagée. A ce jour, nous n'avons pas eu d'informations concernant le transfert de propriété qui appartient actuellement à la mairie. Réponse obtenue : un courrier écrit doit être rédigé pour faire la demande.

A la cantine, les enfants et le personnel se plaignent toujours du bruit. Les plaques anti-bruit ne sont pas installées. Madame Gicquel signale que Monsieur Perrier l'a noté, et que cela doit être demandé au budget investissement.

→ Situation conflictuelle à Antezant La Chapelle.

La situation ayant été évoquée en début de conseil d'école, suite à la demande de prise de parole de Monsieur le Maire d'Antezant La Chapelle, l'information n'a pas été ré-évoquée à la fin du conseil. Voici l'information qui était prévue et qui a été transmise en ouverture :

Dans les deux classes, des conseils d'élèves sont organisés chaque semaine. Ces conseils permettent de réguler les difficultés, les conflits rencontrés pendant la classe, les récréations...

Lors d'un échange, les élèves ont évoqué le comportement inadapté des agents intervenant sur le temps périscolaire. Dans les deux classes, les élèves ont évoqué des propos insultants envers les enfants mais aussi des gestes déplacés.

C'est pourquoi un conseil des maîtres exceptionnel a été réuni. A l'issue de celui-ci, un mail pour demander la prise en charge de la situation à destination de la Communauté de Communes Vals de Saintonge a été rédigé et envoyé. La célérité avec laquelle la situation a été traitée a permis le remplacement immédiat d'un des agents. Depuis, les tensions se sont réellement apaisées. L'agent en poste règle les conflits, propose des activités aux élèves, instaure et impose un cadre avec des règles, permettant aux élèves de se sentir en confiance et en sécurité affective et physique.

Nous remercions la CDC de cette action rapide qui permet aujourd'hui le bon déroulement des apprentissages dans des conditions de sérénité propices au travail.

## Questions diverses

Madame Pirès, représentante des parents d'élèves, demande si le sol de la structure de l'école des Eglises d'Argenteuil va être refait. Madame Baffard, directrice de l'école, lui répond que la réfection du sol est prévue pour cet été et que le marquage au sol sera refait également, des travaux concernant la garderie sont également programmés pour cet été.

→ Questionnement sur le lieu de la fête de l'école :

Monsieur Guillon affirme que les travaux sur le stade de Saint Pardoult seront finis la semaine prochaine et qu'il y aura suffisamment de place pour le bon déroulement des festivités.

Madame Baillarguet, représentante des parents d'élèves, demande si les 130 familles pourront stationner. Le maire lui répond qu'il sera nécessaire de se stationner d'un côté de la chaussée, ainsi

que sur le parking attenant. Si besoin, se stationner aux alentours.

Puis le planning d'organisation de la fête d'école est donné :

- La matinée permettra de préparer les jeux,
- Le midi les participants pourront pique-niquer sur place,
- Le jeux débiteront à 14h et jusqu'à 15h30
- De 15h30 à 16h00 des minis jeux, sous forme d'affrontements seront proposés,
- A partir de 16h les élèves monteront sur scène pour le spectacle des trois écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

*Copies remises aux mairies, à la CDC, aux représentants des parents d'élèves,  
aux DDEN, et à Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.*

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>Mme PERON Noémie</b>   | <b>Mme.<br/>RAFFIN-BOURDIN<br/>Maryline</b>   | <b>Mme CANOINE<br/>Justine</b>   | <b>Mme BAFFARD<br/>Marie-Noëlle</b>   |
| Le secrétaire de<br>séance  | Directrice école de<br>Poursay-Garnaud  | Directrice école de<br>Antezant  | Directrice école des<br>Églises d'Argenteuil  |
|  |  |  |  |

Liste de fournitures de la classe  
de MOYENNE ET GRANDE SECTION

- \* **Un cartable suffisamment grand** (pour y ranger un cahier format 24x32cm)
- \* **Un grand classeur à levier**
- \* **Un vieux t-shirt** (ou blouse ou chemise) **à manches longues** pour les travaux manuels.
- \* **3 boîtes de mouchoirs** en papier
- \* **1 rouleau de sopalin**
- \* **1 gobelet en plastique** avec le prénom de votre enfant inscrit dessus.
- \* Prévoir une **tenue de natation** (1 maillot de bain + 1 bonnet de bain + 1 serviette de bain)
- \* Un **change complet adapté à la saison et à la taille de l'enfant** (slip ou culotte, chaussettes, t-shirt, pantalon) qui restera en permanence dans le sac.

***Merci de bien vouloir rapporter le cahier de comptines à la rentrée , il sera complété lors de la prochaine année scolaire.***

*Inscrivez le prénom de votre enfant sur ses affaires ; en cas de perte ou d'échange, nous pourrions ainsi retrouver plus facilement le propriétaire.*

Mme Baffard

## Annexe 2

# École de Poursay-Garnaud

## **Fournitures de rentrée CP-CE1 Année scolaire 2022-2023**

Pour la rentrée, nous vous remercions par avance de bien vouloir prévoir les fournitures suivantes:  
une trousse contenant :

- deux crayons de papier ou un critérium (avec des mines),
- des stylos bille (bleu, rouge, vert) (pas de stylo-plume ni encre gel)
- une gomme blanche de préférence,
- un taille-crayons ,
- une paire de ciseaux adaptée à votre enfant (droitier/gaucher),
- de la colle en bâton,
- un surligneur jaune.

dans un cartable :

- un cahier de texte ,
- une chemise en plastique 3 rabats à élastique 24X32,
- une règle graduée 30 cm en plastique rigide,
- une ardoise + marqueur ou craie + chiffon,
- des crayons de couleur,
- des feutres,
- une grosse boîte de mouchoirs

Et uniquement pour les CP :

- un classeur 21X29,7 (dos 5 cm),
- un paquet de 50 pochettes plastiques 21X29,7 (rangées dans le classeur SVP).

Merci d'inscrire les nom/prénom de votre enfant sur tout le matériel.

Prévoir des stylos, crayons de papier, marqueurs d'ardoise, colle... à la maison pour le renouvellement en cours d'année.

Privilégier s'il vous plaît du matériel solide, « sans gadget », souvent onéreux, peu durable et source de conflits inutiles entre les enfants.

Tous les cahiers, manuels scolaires, livres de poche, fichiers, feuilles seront fournis par l'école.

### **Rentrée des élèves jeudi 1er septembre 2022**

Nous aurons le plaisir de vous accueillir pour accompagner votre enfant.  
Une réunion de rentrée sera programmée dès le mois de septembre.

Bonnes vacances.  
Cordialement

## École de Poursay-Garnaud

### **Fournitures de rentrée CE1-CE2 Année scolaire 2022-2023**

Pour la rentrée, nous vous remercions par avance de bien vouloir prévoir les fournitures suivantes:

une trousse contenant :

- deux crayons de papier ou un critérium (avec des mines),
- des stylos bille (bleu, rouge, vert, noir) (pas de stylo-plume ni encre gel)
- une gomme blanche de préférence,
- un taille-crayons ,
- une paire de ciseaux adaptée à votre enfant (droitier/gaucher),
- de la colle en bâton,
- un surligneur jaune.

dans un cartable :

- une règle graduée 30 cm en plastique rigide,
- une ardoise + marqueur ou craie + chiffon,
- des crayons de couleur,
- des feutres,
- une grosse boîte de mouchoirs.

Merci d'inscrire les nom/prénom de votre enfant sur tout le matériel.

Prévoir des stylos, crayons de papier, marqueurs d'ardoise, colle... à la maison pour le renouvellement en cours d'année.

Privilégier s'il vous plaît du matériel solide, « sans gadget », souvent onéreux, peu durable et source de conflits inutiles entre les enfants.

Tous les cahiers, manuels scolaires, livres de poche, fichiers, feuilles seront fournis par l'école.

**Suite au départ de Mme Ollichon de notre école, et son/sa remplaçant(e) n'étant pas encore connu(e), un complément de fournitures vous sera demandé à la rentrée. Merci d'avance de votre compréhension.**

**Rentrée des élèves jeudi 1er septembre 2022**

Nous aurons le plaisir de vous accueillir pour accompagner votre enfant.  
Une réunion de rentrée sera programmée dès le mois de septembre.

Bonnes vacances.

Cordialement

Annexe 4  
Liste de fournitures classe de CE2/CM1

**Ecole d'Antezant la Chapelle - Classe de CE2-CM1**  
**Liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée 2022-2023**

Je vous remercie de bien vouloir procurer le matériel suivant à votre enfant:

**1 trousse en bon état contenant:**

- Stylos bleu, rouge, vert et noir effaçables (pas de stylo plume)
- 1 pochette de surligneurs de différentes couleurs,
- 1 crayon de papier,
- 1 taille crayon avec réserve,
- 1 gomme blanche,
- 1 bâton de colle,
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (**vérifier qu'ils soient adaptés si votre enfant est gaucher**),

- un **agenda** (1 jour par page),

- 1 règle graduée 20 cm en plastique **transparent** (pas de règle flexible ou en fer),
- 1 ardoise blanche, 4 feutres ardoise et un chiffon,
- 1 classeur rigide grand format 4 anneaux, (celui de l'année dernière peut être conservé)

- 2 chemises grand format cartonnées à rabats,

- 1 trieur 6 intercalaires

- 1 calculatrice,

- 2 **boîtes** de mouchoirs,

- 1 vieux T-shirt pour les arts visuels,

- 1 tenue et des chaussures pour l'EPS (qui pourront rester à l'école) et une tenue pour la natation scolaire prévue dès le mois de septembre (maillot de bain, bonnet de bain, serviette de bain).

Le compas et l'équerre seront fournis par l'école.

Pour permettre à votre enfant de travailler dans de bonnes conditions, je vous conseille **d'acquérir du matériel de bonne qualité**.

Les fournitures "à la mode" sont souvent chères et ne durent pas!

Votre enfant pourra également utiliser son matériel de l'année précédente, s'il est en bon état.

Si vous le souhaitez, vous pouvez fournir une petite réserve (avec le prénom de votre enfant sur le sac ou les objets) que je stockerai en classe.

**Le prénom de votre enfant doit être indiqué sur chacune de ses affaires au feutre indélébile afin d'éviter tout problème.**

**Je vous remercie par avance de bien vouloir vérifier le matériel de votre enfant au moins une fois par mois (s'assurer qu'il dispose bien des fournitures demandées ci-dessus et que ces dernières sont en bon état de fonctionnement) et de procéder si nécessaire à leur remplacement.**

Je récupère les grands calendriers en carton pour les arts plastiques (peinture).

Je vous remercie par avance de votre participation.

## Annexe 5

Liste de fournitures classe de CM2  
*Ecole d'Antezant la Chapelle - Classe de CM2*

### **Liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée 2022-2023**

Je vous remercie de bien vouloir procurer le matériel suivant à votre enfant:

**1 trousse en bon état contenant:**

- Stylos bleu, rouge, vert et noir effaçables (pas de stylo plume)

- 1 pochette de surligneurs de différentes couleurs,

- 1 crayon de papier,

- 1 taille crayon avec réserve,

- 1 gomme blanche,

- 1 bâton de colle,

- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (**vérifier**

**qu'ils soient adaptés si votre enfant est**

**gaucher**),

- un **agenda** (1 jour par page),

- 1 règle graduée 20 cm en plastique **transparent** (pas de règle flexible ou en fer),

- 1 ardoise blanche, 4 feutres ardoise et un chiffon,

- 1 classeur rigide grand format 4 anneaux, (**pour les nouveaux arrivants, sinon celui de l'an passé peut être conservé**)

- 1 chemise grand format cartonnées à rabats,

- 1 trieur 8 intercalaires (minimum)

- 1 calculatrice,

- 2 **boîtes** de mouchoirs,

- 1 vieux T-shirt pour les arts visuels,

- 1 tenue pour la natation scolaire, prévue dès le mois de septembre : maillot de bain, bonnet de bain, serviette.

Le compas et l'équerre seront fournis par l'école.

Pour permettre à votre enfant de travailler dans de bonnes conditions, je vous conseille **d'acquérir du matériel de bonne qualité**.

Les fournitures "à la mode" sont souvent chères et ne durent pas!

Votre enfant pourra également utiliser son matériel de l'année précédente, s'il est en bon état.

Si vous le souhaitez, vous pouvez fournir une petite réserve (avec le prénom de votre enfant sur le sac ou les objets) que je stockerai en classe.

**Le prénom de votre enfant doit être indiqué sur chacune de ses affaires au feutre indélébile** afin d'éviter tout problème.

**Je vous remercie par avance de bien vouloir vérifier le matériel de votre enfant au moins une fois par mois (s'assurer qu'il dispose bien des fournitures demandées ci-dessus et que ces dernières sont en bon état de fonctionnement) et de procéder si nécessaire à leur remplacement.**

Si vous avez des bébés dans votre entourage, je récupère les pots de bébé (en verre avec le couvercle) et les grands calendriers en carton pour les arts plastiques (peinture).

Je vous remercie par avance de votre participation.

# Projet EDD - Ecole maternelle - les Eglises d'Argenteuil - RPI du Val d'Argenteuil

## Préambule

Circulaire du 24 septembre 2020 : Depuis 2004, l'éducation nationale a construit et enrichi progressivement son projet d'éducation au développement durable (EDD). Il s'est déployé en quatre phases successives de généralisation à partir des quatre piliers de l'EDD - social, culturel, économique et environnemental.

**L'objectif fondamental de l'EDD demeure inchangé : fournir une boussole aux élèves, qui leur permette :**

- **d'acquérir des savoirs et des compétences,**
- **d'orienter leurs parcours individuels, personnels et professionnels, ainsi que**
- **de fonder leurs engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement.**

L'Agenda EDD 2030 porte une ambition systémique fondée sur cinq enjeux majeurs, qui synthétisent les dix-sept ODD et leurs interactions :

1. Les besoins de base de l'humanité ;
2. Une société respectueuse et solidaire ;
3. Une prospérité économique durable ;
4. Des équilibres environnementaux pour une gestion raisonnée du système Terre ;
5. Un engagement collectif et partenarial.

C'est donc autour de ces enjeux et objectifs que notre institution doit renforcer son engagement, avec trois objectifs :

- consolider les savoirs chez les élèves ;
- développer les capacités d'action et de mobilisation des écoles et établissements ;
- rechercher un effet démultiplicateur par une éducation qui prépare les futurs citoyens à adopter des comportements responsables dans le respect des valeurs de la République.

## Etape 1 : Création du comité de pilotage

Le 19 octobre 2021, Création du comité de pilotage du projet EDD de l'école maternelle des Eglises d'Argenteuil, le nombre de membres du comité est évolutif.

**Présents :** John BOULE, enseignant (Ecole les Eglises d'Argenteuil), Marie-Noëlle BAFFARD, directrice (Ecole Les Eglises d'Argenteuil)

- Proposition de MN Baffard de développer pour l'école un projet en lien avec l'éducation au développement durable. Création d'un comité de pilotage du projet.
- Propositions d'orientation du projet déclinées en fonction des deux classes de l'école.

### **Orientations proposées :**

- Classe de PS/MS et classe MS/GS : Découverte de la faune et de la flore de nos forêt afin développer l'adoption d'une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant. Partenaire envisagé : le parc animalier Zoodyssée.
- Classe de MS/GS : Travailler sur le cycle de l'eau domestique : D'où vient l'eau du robinet et où va-t-elle ? Partenariat envisagé : EAU 17.

## Etape 2 : Présentation du projet en conseil d'école

Le 9 novembre 2021, le projet étape 1 a été présenté en conseil d'école du RPI du Val d'Argenteuil en présence des enseignants des deux autres écoles du RPI, des élus, de Vals de Saintonge Communauté et des représentants de parents d'élèves.

Le 8 mars 2022, la programmation envisagée étape 3 à été présentée en conseil d'école.

Le projet global sera présenté en conseil d'école le 14 juin 2022.

## Etape 3 : Programmation des actions envisagées

*Le comité de pilotage s'est réuni le 16 novembre 2021.*

**10 mars 2022 :** Visite du parc zoodyssée

**5 avril 2022 :** Visite de l'usine de production d'eau potable de Saint-Hippolyte et de la station d'épuration par lagunage de Rochefort. **Partenaires :** EAU 17 et LPO.

## Etape 4 : Recherche de nouvelles actions - mars 2022

*Le comité de pilotage s'est réuni le 15 mars 2022.*

**Constats :** L'école produit trop de déchets, il n'y a pas d'actions au quotidien au sein de l'école pour développer des comportements responsables en terme de protection de la biodiversité et de l'environnement.

## Propositions :

- Mise en place du tri sélectif,
- Valorisation des déchets par recyclage
- installation d'un composteur pour les déchets de la cantine
- création d'un poulailler pédagogique
- création d'un jardin pédagogique
- postuler pour la labellisation de l'école

## Etape 5 : Recherche de nouveaux partenariats – mars 2022

Envoi d'un courriel aux familles, collectivité, autres écoles du RPI, mairies, agents, le 23 mars 2022 :

*Bonjour à tous,*

*Nous sommes tous conscients de la nécessité de nous inscrire dans une démarche globale pour le développement durable. Nous sommes tous investis dans l'éducation des enfants de notre RPI, nous sommes partenaires dans la construction de leur savoir-être de futur citoyen responsable investi dans le développement durable et pour le maintien de la biodiversité qui nous entoure. C'est pourquoi je vous sollicite pour construire ensemble un projet qui permette à nos écoles de réduire nos déchets, de lutter contre gaspillage, de promouvoir le recyclage et d'inscrire nos écoles dans une démarche de développement durable. Effectivement, il me semble important de sensibiliser les enfants et ce dès leur plus jeune âge. Chacun d'entre-nous y contribue déjà d'un point de vue individuel, il me semble intéressant de fédérer les différents acteurs de nos écoles afin de construire ensemble une démarche globale qui permette à chaque enfant de prendre conscience de notre impact sur notre environnement. Nous pourrions par exemple solliciter CYCLAD.*

*Le Syndicat Mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères Cyclad intervient déjà dans des écoles et collèges du département, vous trouverez des exemples sur leur site en cliquant sur le lien ci-dessous :*

*[Site de cyclad, cliquez-ici !](#)*

*Pour cette année scolaire, nous allons travailler avec les élèves de ma classe sur le cycle de l'eau domestique : d'où vient l'eau du robinet et où va-t-elle lorsqu'elle devient usée ? EAU 17 et sa régie LA RESE nous reçoit à son usine de production d'eau potable de Saint-Hippolyte, nous irons également visiter la station d'épuration par lagunage de Rochefort. Ces visites sont soutenues par le Conseil Départemental qui finance le transport. Dans le cadre de ce travail, je projette de demander la labellisation E3D de l'école maternelle des Eglises d'Argenteuil afin de la valoriser dans cette démarche de développement durable.*

*Je vous sollicite aujourd'hui afin de pérenniser cette labellisation dans le temps et d'engager notre école durablement dans cette démarche. Je sais que notre cantinière est sensible à cette démarche pour en avoir discuter avec elle, nous pourrions nous aussi créer un composteur pour recycler les déchets alimentaires par exemple, compost qui pourrait être utilisé par la commune. Nous sommes chaque fois embarrassés par les cartouches d'imprimante ou de photocopieur : peut-être pourrions nous envisager une solution avec cyclad.*

*De nombreux organismes peuvent être sollicités pour nous accompagner dans cette démarche.*

*Je suis sûre que chacun d'entre-vous a d'autres idées, partageons-les et construisons ensemble ce projet, Vals de Saintonge Communauté, Mairies, Parents, Agents, Élèves et Enseignants.*

*J'attends vos retours avec vos impressions et vos propositions.*

## **Etape 6 : De nouveaux partenaires**

*Le comité de pilotage s'est réuni le 29 mars 2022.*

Les parents d'élèves, Vals de Saintonge Communauté et les élus communaux ont répondu favorablement.

### **Élargissement du Comité de pilotage :**

- Damien LEROUX, parent d'élève et conseiller municipal
- Amandine DESCAMP, parent d'élève et conseillère municipale
- Angélique LAPREE, responsable des agents représentante de Vals de Saintonge Communauté

## **Etape 7 : Proposition des nouveaux partenaires**

**Vals de Saintonge Communauté par l'intermédiaire d'Angélique LAPREE** propose de faire une visite de l'école accompagnée de Madame Laurie Barbeau (CYCLAD) lundi 4 avril dès 16h45 pour faire un état des lieux de la mise en place du tri sélectif. Un tour des locaux est envisagé et ensuite un temps d'échange sur les préconisations à mettre en place suite à ses retours.

=> Rendez-vous décalé au 5 mai 2022 pour permettre un échange plus long suite à des contraintes d'obligations extérieures à l'école.

Madame BAFFARD demande en plus la mise en place d'un composteur pour les déchets de la cantine.

**Damien LEROUX, parent d'élève et élu communal** se propose de construire un enclos dans la cour de l'ancienne poste (qui jouxte l'école) qui est inutilisée pour accueillir un poulailler pédagogique. Il propose de faire la demande en conseil municipal afin d'obtenir l'autorisation de disposer de cet espace pour l'école. Il est soutenu par **Amandine DESCAMP, parent d'élève et élue communale** également qui rejoint le projet.

=> Le Conseil municipal est favorable au projet. Monsieur LEROUX informe le conseil que Madame BAFFARD, directrice de l'école fera une demande écrite pour entériner cet accord.

## **Etape 8 : Faisabilité matérielle du poulailler pédagogique**

**Matériel de l'enclos** fourni et installé par les parents d'élèves.

**Poulailler** fourni par la Directrice de l'école.

**Paille** pour le poulailler à récupérer auprès des riverains ou voisins agriculteurs du secteur.

**Alimentation** fournie par les déchets de la cantine et le grain nécessaire à l'équilibre alimentaire des poules sera fourni par des dons ou la coopérative scolaire ou un nouveau partenaire à déterminer.

**Nettoyage du poulailler** : l'agent communal est d'accord pour procéder au nettoyage du poulailler une fois par semaine, modalités à déterminer avec les élus.

**Eau**, mise en place d'un récupérateur d'eau, robinet à disposition à l'entrée de l'école si nécessaire, (voir s'il en existe un dans la cour où se sera l'enclos).

**Petit matériel** sera fourni par l'intermédiaire de la récupération.

Possibilité pour permettre l'achat de l'alimentation de récupérer de l'argent en vendant les œufs produits aux familles ou riverains, à voir en fonction de la réglementation.

Déclaration du poulailler à l'assurance de l'école.

## Etape 9 : Actions complémentaires

*Le comité de pilotage s'est réuni le 5 avril 2022.*

Le prêt de la cour de l'ancienne poste par la mairie permet d'envisager de nouvelles éventualités afin de valoriser et de faire vivre cet espace qui pourrait devenir un espace de biodiversité avec l'installation de nichoirs, d'hôtels à insectes, d'un récupérateur d'eau, d'un composteur avec ce que les poules ne mangent pas des déchets de la cantine et d'un jardin pédagogique.

Développer de nouveaux partenariats avec Nature Environnement 17 par exemple pour accompagner la suite de ce projet.

## Etape 10 : Temporalité envisagée

**Avril 2022** : Installation d'un nichoir et d'un hôtel à insectes, Évaluation concernant le tri sélectif

**Mai 2022** : Installation d'une couveuse électrique dans l'école prêtée par un parent d'élève. Elle va permettre aux élèves de l'école de voir le développement des poussins dans les œufs grâce à un mire-œufs. Mise en place du tri sélectif (et installation du composteur?)

Faire les demandes de dons ou d'aides.

**Juin 2022** : Observation des poussins en intérieur (matériel prêté par les parents d'élèves)

**Juillet 2022** : récupération des poussins par les parents d'élèves

**Juillet-août 2022** : Construction et mise en place du poulailler pédagogique et d'un récupérateur d'eau (don ou occasion à déterminer en fonction des possibilités)

**Septembre 2022** : Installation des poules

**Printemps 2023** : installation du jardin pédagogique. Installation d'une couveuse électrique dans l'école prêtée par un parent d'élève. Elle va permettre aux élèves de l'école de voir le développement des poussins dans les œufs grâce à un mire-œufs.

D'autres actions ou interventions pourront être envisagées mais celles-ci restent à définir.

## Etape 11 : Démarches à réaliser – avril 2022

- Dossier de candidature labellisation école E3D à compléter avant le 1<sup>er</sup> avril 2022
- Demande écrite à la mairie pour obtenir l'autorisation d'utiliser la cour de l'ancienne poste qui jouxte

l'école

- Se renseigner auprès de l'assurance de l'école concernant l'installation d'un poulailler
- Se renseigner auprès des familles pour vérifier que les élèves n'ont pas de problèmes d'allergies (poussins)
- Vérifier la législation en vigueur concernant l'installation d'un poulailler pédagogique.